

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
20 juin 2024

Une révolution dans la surveillance de l'environnement : Plair SA lance Rapid-C+, un compteur de particules microbiennes en temps réel doté d'un échantillonnage d'air actif pour le traitement aseptique et les salles propres

Genève, le 20 juin 2024 – Plair SA établit un nouveau standard industriel dans le domaine de la surveillance environnementale en lançant Rapid-C+, un détecteur de microbes dans l'air en temps réel. La technologie brevetée de comptage de particules biofluorescentes de l'instrument permet de détecter les contaminants viables en temps réel tout en les échantillonnant en continu sur des milieux gélosés standard afin de les identifier.

S'appuyant sur la diffusion de la lumière et la spectroscopie de fluorescence induite par un laser haut de gamme, Rapid-C+ se distingue grâce à des performances inégalées. Sa technologie de pointe lui permet de détecter et de compter les micro-organismes vivants avec une sensibilité exceptionnelle, tout en les différenciant des matériaux interférents inertes, tels que les plastiques ou les désinfectants, qui sont souvent présents dans les environnements propres.

Rapid-C+ révolutionne la surveillance environnementale en combinant, dans un seul appareil, des méthodes innovantes de comptage en temps réel des particules viables et totales avec celles traditionnelles d'échantillonnage actif de l'air. Sa conception unique permet de contrôler en toute sécurité les contaminations depuis l'extérieur des zones critiques, ce qui réduit considérablement le risque associé aux interventions manuelles. Rapid-C+ renforce toutes les stratégies de contrôle de la contamination, en particulier celles de l'industrie pharmaceutique qui doivent s'adapter aux récentes directives sur les bonnes pratiques de fabrication de médicaments stériles (mise à jour de l'Annexe 1 des BPF de l'UE entrée en vigueur en 2023).

«Rapid-C+ a été conçu pour et en collaboration avec des clients issus d'industries dans lesquelles la stérilité et la propreté sont primordiales», déclare Denis Kiselev, PDG de Plair. «Tout en permettant une réaction immédiate aux situations hors tendance, Rapid-C+ rationalise les enquêtes sur leurs causes originelles et améliore la compréhension des processus. Ses capacités avancées rendent la surveillance environnementale plus rapide, plus efficace et plus fiable que jamais. Cela signifie une fabrication plus sûre des médicaments, mais aussi

la livraison à temps de traitements vitaux, tels que les médicaments issus de thérapies innovantes».

Le Secrétariat d'État suisse à la formation, à la recherche et à l'innovation a soutenu le développement de Rapid-C+ en accordant une subvention de 2,7 millions de francs suisses pour commercialiser la technologie de Plair sur le marché du traitement aseptique. Plair a construit un dispositif unique de validation de méthodes microbiologiques alternatives et rapides avec des bioaérosols, ainsi que le test en parallèle de systèmes traditionnels d'échantillonnage actif et passif de l'air.

Pour plus d'informations, veuillez écrire à rapidcp@plair.ch.

À propos de Plair SA

Basée à Genève, la société suisse Plair SA est spécialisée dans le développement et la fabrication d'instruments innovants pour la surveillance microbienne de l'air en temps réel. Les solutions brevetées de Plair sont appliquées aux industries pharmaceutique, cosmétique, aérospatiale, à la recherche et à d'autres industries qui nécessitent une détection en temps réel de la contamination et des bioaérosols. L'installation de fabrication, de validation et de test de Plair est située en Haute-Savoie, en France.

Contact de Plair:

Dr Svetlana Kiseleva
Cofondatrice et Directrice
générale du marketing
Route de Saint-Julien 275
1258 Perly, Suisse

+41 (0)22 552 38 30
info@plair.ch

Réseaux sociaux:

LinkedIn: Plair SA
Twitter: @Plair_Aerosols
Facebook: PlairAerosols